Réorientation en L2 (double licence droit/anglais)

Par **Ana-paola**, le **22/10/2022** à **19:06**

Bonjour,

J'écris sur ce forum après être entrée en L1 de droit classique à l'université UT1 Capitole de Toulouse.

Depuis quelques années, je suis persuadée vouloir faire du droit en anglais. J'aimerais apprendre la juridiction anglaise, savoir parler du droit en anglais.

En TD j'ai donc choisi droit privé et institutions internationales. Le problème, c'est que j'ai de plus en plus l'impression de perdre mon temps et je commence à en être convaincue.

Je me suis renseignée, et j'ai vu que j'avais la possibilité de faire une double licence anglais/droit dès la L1 (en passant par parcoursup) et c'est là que j'ai commencé à paniquer. Je n'ai pas demandé double licence anglais tout simplement car il ne semblait pas y avoir dans mon département, et parce que je pensais que l'apprentissage des juridictions anglaise se faisaient au fur et à mesure de la spécialisation dans les études.

Je comptais continuer mes études dans la fac de Nantes qui propose une double licence (soit parcours franco britannique soit double licence LEA à la roche sur yon) , exactement ce que je recherchais.

Le problème c'est que les conditions pour y accéder c'est d'avoir commencé une double licence en L1. Je vous avoue que je suis perdue et je ne sais pas comment m'y prendre, dois-je me réorienter absolument maintenant ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/10/2022** à **10:24**

Bonjour

Si vous voulez absolument étudier le droit anglais, il serait en effet judicieux de tenter une réorientation dans une double licence.
Sinon essayez de vous renseigner sur les licences common law, peut-être que certaines ne démarrent qu'à partir de la deuxième année.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés